

CONVOCATION A LA SEANCE DU CONSEIL COMMUNAL



Le collège des bourgmestre et échevins invite les membres du conseil communal à se réunir
dans la salle de conférence de la mairie à Berg en date du
vendredi 26 septembre 2025 à 08.30 heures pour délibérer sur le présent

ORDRE DU JOUR

Séance à huis clos (2 points) :

- A. Présentation du rapport final concernant le renforcement des compétences pour le pilotage budgétaire administratif et managérial.
- B. Affaires de personnel :
 - a. Attribution du titre de secrétaire adjoint à un fonctionnaire communal.

Séance publique (23 points)

- 1. Conseil communal
 - 1.1. Désignation d'un délégué à l'égalité entre femmes et hommes.
 - 1.2. Avis du conseil communal concernant le projet de plan d'action de lutte contre le bruit provenant du trafic routier, du trafic ferroviaire, du trafic aérien, dans l'agglomération de Luxembourg et dans l'agglomération du sud.
 - 1.3. Décision concernant l'aménagement d'une zone de dispersion des cendres au cimetière de Betzdorf.
 - 1.4. Adhésion à l'alliance des communes luxembourgeoises contre l'énergie nucléaire.
- 2. Budget et comptabilité :
 - 2.1. Modifications budgétaires 2025.
- 3. Devis :
 - 3.1. Renforcement du réseau de défibrillateurs.
 - 3.2. Réaménagement de plusieurs rues à Mensdorf et renouvellement des réseaux.
- 4. Pacte climat :
 - 4.1. Approbation du « Ressourcenkonzept 2030 ».
- 5. PAG / PAP / Lotissements :
 - 5.1. Désignation du nom de la rue au campus scolaire à Roodt/Syre « Am Stengert ».
- 6. Actes de vente, d'échange et d'acquisition :
 - 6.1. Approbation d'un acte de cession gratuite concernant des terrains sis section D de Roodt/Syre « Op der Haard » (n° 57.294).
 - 6.2. Approbation d'un acte de cession gratuite concernant des terrains sis section D de Roodt/Syre « Op der Haard » (n° 57.295).
- 7. Règlements communaux :
 - 7.1. Adaptation du règlement d'ordre intérieur des commissions consultatives communales - #Betz4yourfuture.
 - 7.2. Mise à disposition de l'atelier artistique à Mensdorf.
 - 7.3. Fixation des prix des menus pour le « Fairtrade Brunch » du 2 novembre 2025.
 - 7.4. Introduction d'une taxe spécifique sur les habitations non occupées.
- 8. Conventions et contrats :
 - 8.1. Mise à disposition d'un appartement au bailleur social « Yolande asbl » à Mensdorf.
 - 8.2. Mise à disposition de locaux aux associations locales.
 - 8.3. Avenants aux contrats de bail abordable et de mise à disposition de logements.
 - 8.4. Mise à disposition au jardin collectif « E Gaart op Haard ».
 - 8.5. Contrats de concession de sépulture.
- 9. Informations aux membres du conseil communal.
- 10. Rapports des représentants auprès des différents syndicats.
- 11. Questions aux membres du collège des bourgmestre et échevins.

Berg, le 19 septembre 2025.

Le collège des bourgmestre et échevins,